

MASTER - Management (fiche nationale)

Active

N° de fiche
RNCP34028

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 7**

Code(s) NSF :

312 : Commerce, vente

310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

34554 : commerce

33052 : administration personnel

33091 : gestion prévisionnelle emplois compétences

31845 : logistique

Date d'échéance de l'enregistrement : **31-08-2024**

CERTIFICATEUR(S)

—

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	-	-
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	-	-
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	-	-
UNIVERSITE CERGY PONTOISE	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	-	-

UNIVERSITE DE LORRAINE	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	-	-
UNIVERSITE DE NANTES	-	-
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	-	-
UNIVERSITE DE TOULON	-	-
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	-	-
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE	-	-
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	-	-
UNIVERSITE DE NICE	-	-
UNIVERSITE PARIS II PANTHEON ASSAS	-	-
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE	-	-
UNIVERSITE DE PARIS VIII PARIS VINCENN	-	-
UNIVERSITE DE PARIS 5 RENE DESCARTES	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	-	-
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION



Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement

adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Identification des opportunités, les arbitrages et les contraintes de la mise en place des outils du management
- Analyse des besoins et de concevoir/harmoniser les systèmes de contrôle adaptés à l'entreprise.
- Lancement, mise en œuvre et accompagnement du changement organisationnel d'une structure
- Définition des processus à mettre en œuvre dans la conduite et l'évaluation d'un projet
- Application des règles et les normes liées à la gestion d'une organisation
- Gestion en respect des principes d'éthique, de déontologie et des responsabilités sociétales et environnementales - Proposition d'une stratégie marketing adaptée à la problématique de son organisation

Compétences attestées :

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles afin de développer une vision globale : anticiper, posséder une vision systémique, percevoir le contexte et de savoir identifier et analyser des problématiques de gestion spécifiques liées à un contexte économique international
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens en reconnaissant les enjeux managériaux du déploiement de la stratégie globale de l'organisation et en pilotant la performance de l'organisation
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique afin de développer un réseau (interne et externe) propice au développement stratégique de l'entreprise et articuler la démarche stratégique entre la direction et les différentes unités opérationnelles
- Développer des politiques et pratiques propices au dynamisme de l'entreprise en concevant des solutions pour résoudre les problématiques repérées et appliquer des outils adaptés dans les différents domaines de la gestion
- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de management, des techniques d'analyse et d'évaluation spécifiques à chaque fonction (contrôle de gestion, GRH, marketing, contrôle, entrepreneuriat, supply chain, management de projet) et identifier et interpréter les indicateurs de performance dans les différents domaines de la gestion
- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion et de pilotage de projet en établissant et analysant les principaux documents de synthèse, les besoins, et en assurant la conception et l'harmonisation des systèmes de contrôle adaptés à l'entreprise.
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés en mobilisant les outils d'analyse et de prise de décision et en identifiant et évaluant les faiblesses / risques associés aux outils employés
- Appliquer et respecter des règles du droit des contrats, du droit du travail ainsi que les règles fiscales
- Développer des process, des démarches Qualité, innovation etc. en vue d'améliorer les processus
- Animer et fédérer des collectifs, guider et faire preuve de leadership, développer son relationnel et son leadership afin de pouvoir encadrer, animer une équipe dans un environnement professionnel
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires et concevoir des solutions relationnelles et commerciales pour résoudre les problématiques repérées et savoir appliquer des outils et techniques adaptés dans les différentes situations de négociation

- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles
- Piloter son projet de développement personnel
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes) afin d'élaborer, mettre en œuvre et conduire des projets tout en mobilisant les parties prenantes nécessaires (internes – externes) et accompagner la montée en compétences de son équipe, la soutenir, repérer les potentiels et les faire grandir
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

BLOCS DE COMPÉTENCES



N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34028BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34028BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

<p>RNCP34028BC03</p> <p>Communication spécialisée pour le transfert de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP34028BC04</p> <p>Appui à la transformation en contexte professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

<p>RNCP34028BC05</p> <p>Réflexion et élaboration de la stratégie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles afin de développer une vision globale : savoir anticiper, posséder une vision systémique, percevoir le contexte et de savoir identifier et analyser des problématiques de gestion spécifiques liées à un contexte économique international - Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens en reconnaissant les enjeux managériaux du déploiement de la stratégie globale de l'organisation et en pilotant la performance de l'organisation - Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique afin de développer un réseau (interne et externe) propice au développement stratégique de l'entreprise et savoir articuler la démarche stratégique entre la direction et les différentes unités opérationnelles 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP34028BC06</p> <p>Conception et pilotage de solutions de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des politiques et pratiques propices au dynamisme de l'entreprise en concevant des solutions pour résoudre les problématiques repérées et savoir appliquer des outils adaptés dans les différents domaines de la gestion - Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de management, des techniques d'analyse et d'évaluation spécifiques à chaque fonction (contrôle de gestion, GRH, marketing, contrôle, entrepreneuriat, supply chain, management de projet) et savoir identifier et interpréter les indicateurs de performance dans les différents domaines de la gestion 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

<p>RNCP34028BC07</p> <p>Mesure et contrôle des outils et méthodes de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion et de pilotage de projet en établissant et analysant les principaux documents de synthèse, les besoins, et en assurant la conception et l'harmonisation des systèmes de contrôle adaptés à l'entreprise. - Auditer, évaluer et analyser les risques associés en mobilisant les outils d'analyse et de prise de décision et en identifiant et évaluant les faiblesses / risques associés aux outils employés 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP34028BC08</p> <p>Règles, Normes et Qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer et respecter des règles du droit des contrats, du droit du travail ainsi que les règles fiscales - Développer des process, des démarches Qualité, innovation etc. en vue d'améliorer les processus 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP34028BC09</p> <p>Culture managériale et organisationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animer et fédérer des collectifs, guider et faire preuve de leadership, développer son relationnel et son leadership afin de pouvoir encadrer, animer une équipe dans un environnement professionnel - Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires et concevoir des solutions relationnelles et commerciales pour résoudre les problématiques repérées et savoir appliquer des outils et techniques adaptés dans les différentes situations de négociation - Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

<p>RNCP34028BC10</p> <p>Comportements et postures au travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter son projet de développement personnel - Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes) afin d'élaborer, mettre en œuvre et conduire des projets tout en mobilisant les parties prenantes nécessaires (internes – externes) et accompagner la montée en compétences de son équipe, la soutenir, repérer les potentiels et les faire grandir 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
--	--	---

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI —

Secteurs d'activités :

- C : Industrie manufacturière
- G : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- K : Activités financières et d'assurance
- L : Activités immobilières
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Type d'emplois accessibles :

- Auditeur,
- Contrôleur de gestion,
- Responsable administratif et financier,
- Entrepreneur,
- Consultant,
- Chef d'entreprise
- DRH,
- Responsable recrutement/formation,
- Ingénieur d'affaires
- Responsable de projet ;
- Manager transfrontalier,

- International business analyst
- Supply chain manager,
- Acheteur,
- Chargé d'import/export ;
- Chef de produit,
- Brand manager,
- Directeur marketing,
- Directeur communication,
- Responsable grands comptes,
- Responsable événementiel,
- Chef des ventes,
- Community manager,
- Responsable marketing digital,
- Traffic manager

Code(s) ROME :

N1301 - Conception et organisation de la chaîne logistique
 D1406 - Management en force de vente
 M1704 - Management relation clientèle
 M1204 - Contrôle de gestion
 M1503 - Management des ressources humaines

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS —

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
--	------------	------------

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

—

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

BASE LÉGALE

—

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-----------------	----------------------

- Cnam Paris, arrêté du : 28/01/2019 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015 Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 06/11/2017 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018 Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016 Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016 Université Nice , arrêté du : 29/05/2018 Université Panthéon Assas - Paris 2, arrêté du : 03/05/2019 Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, arrêté du : 25/04/2019 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 17/10/2014 Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015 Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016 Université Toulouse 1 Capitole, arrêté du : 23/05/2016

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/19182/26328>)